

DIRECTION DES RESSOURCES

HUMAINES

L'Université de Montpellier recrute un Ingénieur-e en centre d'expérimentation animale (F/H)

Type de contrat : CDD de droit public de Catégorie A - IGE

Dates de contrat : du 01/06/2024 jusqu'au 31/05/2025

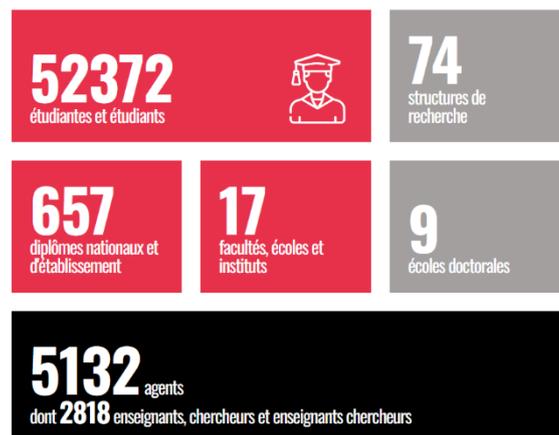
Quotité de travail : 100 %

Rémunération mensuelle : Entre 1960 € et 2330 € brut / Entre 1575 € et 1870 € net estimé

Localisation : Montpellier

Une université d'excellence

Université de recherche intensive, leader mondial en écologie, l'Université de Montpellier est un établissement public expérimental qui figure dans le top 200 du classement de Shanghai. Elle couvre plusieurs champs disciplinaires sciences et techniques, droit, économie, environnement, administration, gestion, médecine, pharmacie, activités physiques et sportives, biologie, informatique, sciences de l'éducation, science politique. Elle a obtenu en 2022 la labellisation I-SITE (Initiative Science Innovation Territoires Economie) qui associe 15 partenaires de recherche et d'innovation du territoire. Ce Programme d'Excellence (PEI) porté par l'Université de Montpellier s'articule autour des enjeux "Nourrir, Soigner, Protéger" et s'appuie sur tous les domaines scientifiques de l'Université et de ses partenaires. Elle coordonne le Pôle Universitaire d'Innovation (PUI).



Une université engagée

En lutte contre toutes les formes de discrimination, l'Université de Montpellier est engagée pour la promotion de la diversité, l'égalité entre femmes et hommes et pour l'inclusion des personnes en situation de handicap. L'UM place aussi le développement durable au cœur de sa politique et de son savoir-vivre. Une démarche saluée par le palmarès du Times Higher Education qui la place en tête des universités françaises les plus performantes en terme de développement durable.

Affectation

Structure de rattachement : Centre d'Elevage et de Conditionnement Expérimental des Modèles Animaux (CECEMA)

Environnement de travail : Dans le cadre de la reprise d'activités en milieu de sécurité biologique de niveau 3, un CDD est ouvert pour seconder l'IGR responsable de la structure confinée et de la zone conventionnelle.

Présentation du poste

Mission principale :

Assurer l'organisation de la plateforme, mettre en œuvre et développer des programmes d'expérimentation en coordination avec les équipes de recherche.

Activités :

- Organiser les moyens techniques et humains et gérer les budgets alloués
- Assurer l'application des principes et des règles d'hygiène et de sécurité (niveau de sécurité biologique 2 et 3, OGM classe 1 à 3)
- Appliquer et faire appliquer les réglementations liées aux activités d'expérimentation animales
- Gérer les moyens techniques dans le cadre d'un projet scientifique. • Gérer des procédures expérimentales
- Organiser le maintien des animaux expérimentaux
- Adapter les techniques d'élevage en fonction de l'évolution de la réglementation, des exigences éthiques et sociales
- Veiller au bien-être des animaux
- Organiser la surveillance de l'état sanitaire des animaux et l'administration des traitements nécessaires
- Rédiger des rapports d'expériences ou d'études, des notes techniques
- Communiquer avec les équipes de recherche et les conseiller
- Assurer une veille scientifique, technologique ou socio-économique dans son domaine d'activité
- Coordonner le suivi technique des infrastructures et remédier à tout dysfonctionnement
- Conduire l'appareillage dédié et en assurer leur fonctionnement
- Participer et réaliser des développements technologiques mutualisés et/ou innovants
- Participer dans la démarche qualité de la structure confinée
- Animer des actions de formation afin d'assurer un transfert technologique auprès des utilisateurs et partenaires scientifiques
- Assurer une veille scientifique et technologique relative à l'activité et en assurer la diffusion

• Spécificités / Contraintes du poste :

- Travail en milieu confiné
- Travail isolé
- Travail en lumière artificielle
- Ne pas avoir de rongeurs, lagomorphes ou reptiles chez soi
- Contraintes de service dans certains contextes de travail (horaires décalés, week end.)
- Astreintes règlementaires : surveillances des animaux weekends et jours fériés selon le planning établi par le chef de service.
- Astreintes techniques (bâtiment)

Profil recherché

COMPETENCES / QUALIFICATION

- Connaissance en production et expérimentation animale
- Connaissance des équipements nécessaires à la production et l'expérimentation animale
- Connaissance du Cadre légal et déontologique
- Connaissance de l'Environnement et réseaux professionnels
- Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité
- Encadrer / Animer une équipe
- Savoir identifier une souffrance animale
- Élaborer un budget
- Gérer les relations avec des interlocuteurs
- Utiliser les logiciels spécifiques à l'activité
- Organiser les contrôles sanitaires
- Rigueur / Fiabilité

- Sens de l'organisation
- Aptitude à la polyvalence
- Curiosité intellectuelle
- Autonomie, discernement et sens des initiatives dans l'exercice de ses attributions
- Capacité d'adaptation
- Capacité à travailler en équipe
- Aptitudes relationnelles (dans l'environnement professionnel), notamment maîtrise de soi

Expérience souhaitée

Diplôme: Licence en Biologie ou physiologie animale

Titulaire du niveau applicateur. Un niveau concepteur ou chirurgie serait un plus

Pourquoi nous rejoindre ?

Rejoindre l'université de Montpellier, c'est bénéficier de nombreux avantages dans une région qui offre un cadre de vie qualitatif.

Nos avantages:

> **Dispositifs de développement des compétences** : accès à une grande offre de formation, préparation aux concours internes

> **Jusqu'à 56 jours de congés / an** (pour un contrat 12 mois et plus/ temps plein à 38h05)

> **Temps de travail aménageable**

> **Jusqu'à 2 jours de télétravail / semaine** (selon les modalités de la charte de TT applicable à l'UM)

> **Restauration collective**

> **Aide et prestations sociales**

> **Prise en charge partielle des abonnements au transport de la ville**

> **Accès aux activités sportives, culturelles et de loisirs de l'université**

> **Soutien à la parentalité** : club de loisirs pour enfant, partenariat de crèches, jours enfant-malade

Avantages dépendant de la nature et la durée du contrat, des nécessités de services et des conditions d'éligibilité

Modalité de candidature

Dépôt CV et Lettre de Motivation : <https://umemplois.umontpellier.fr/>

Référence de l'offre à rappeler dans votre lettre de motivation : **2024-R0232**

Clôture des candidatures **le 19/05/2024 à 23h59**

Contacts :

- organisation du recrutement : drh-recrut-biats@umontpellier.fr / 04 67 14 99 30
- Renseignements sur le poste : maria-teresa.alvarez-martinez@umontpellier.fr / 04 67 14 41 76

En savoir plus :

Caractéristiques du contrat

- ✓ Contrat de droit public avec période d'essai en fonction de la durée du contrat
- ✓ Les congés doivent être pris pendant la durée du contrat de travail
Pour les contrats d'une durée = ou > 12 mois, au choix :
 - * soit 36h40 hebdomadaires et 48 jours de congés par an
 - * soit 38h05 hebdomadaires et 56 jours de congés par an

Conditions générales de recrutement dans la fonction publique

- ✓ Jouir de ses droits civiques
- ✓ Compatibilité des mentions portées au bulletin n°2 du casier judiciaire avec l'exercice des fonctions
- ✓ Etre en position régulière au regard du code du service national de l'Etat dont le candidat est ressortissant
- ✓ Pour les personnels de nationalité étrangère, être en position régulière au regard des dispositions relatives aux documents de séjour du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile
- ✓ Conformément à l'article 49-9 du décret n°86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat, les agents qui, dans les six années suivant la rupture conventionnelle, sont recrutés en tant qu'agent public pour occuper un emploi au sein de la fonction publique de l'Etat, sont tenus de rembourser à l'Etat, au plus tard dans les deux ans qui suivent leur recrutement, les sommes perçues au titre de l'indemnité spécifique de la rupture conventionnelle octroyées dans le cadre d'un précédent emploi dans la fonction publique.



